

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

AVRIL 2023

Le *terroir*
Craurois
à l'honneur!



SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 6-7



ÉDUCATION

Pages 8-9



INFOS DU JIS

Page 10



VIE ASSOCIATIVE

Page 11



SPORT

Pages 12-13



SORTIR

Pages 14-15



TRAVAUX

Pages 16-17



AGRICULTURE

Pages 18-19



TPM VOUS INFORME PLU

Page 20



TPM VOUS INFORME

Page 21



RETOUR EN IMAGES

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Avril 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Les délais des différentes procédures administratives en France sont globalement longs. Beaucoup trop à mon goût, notamment lorsque ces dernières constituent un passage obligé pour le développement ou l'amélioration de services à la population, et la création ou la réfection d'équipements publics.

A ce titre, j'avais déjà évoqué la période de dix années écoulées entre la formalisation de la volonté de la commune d'édifier notre gendarmerie, et le lancement des travaux, qui est par ailleurs intervenu le mois dernier.

Le mandat d'une équipe municipale, qui je le rappelle s'étale sur six ans, peut se décomposer en trois phases :

- Une première phase de six mois, permettant l'installation et le choix du mode d'organisation, pour faire fonctionner l'équipe d'élus et les services municipaux ;
- Une seconde de deux ans et demi, pour définir le cahier des charges des différents projets et lancer les procédures administratives nécessaires ;
- Et enfin, la dernière période, celle de la réalisation, qui selon la nature des opérations, s'étire sur la deuxième partie du mandat dans laquelle nous venons de rentrer.

Ainsi, la rénovation de la chapelle Saint-Dominique de La Moutonne va être livrée très prochainement. L'espace Jean-Paul Maurric fera l'objet de l'installation de gradins escamotables et d'un mur d'images, destinés à accueillir les Crauroises et les Craurois dans des conditions optimales, lors des spectacles organisés par la ville ou nos

associations. La réfection du cimetière central touchera d'autre part au but.

Concernant notre voirie, les travaux de reprise de l'enrobé, du stationnement, et des trottoirs de l'avenue de la Libération se termineront (enfin !). Tout comme ceux de la requalification de l'avenue Jean Monnet à l'Ouest de La Moutonne.

Entouré de mon équipe, en l'absence de baguette magique à mon grand désarroi, c'est d'énergie, de raison, de passion, et de patience dont nous tentons de faire preuve, pour encore et toujours améliorer la qualité de vie qui règne à La Crau.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

QUALITÉ DE L'AIR

Mise en place d'un dispositif de circulation différenciée lors des pics de pollution à partir du 1^{er} juin 2023

Les épisodes de pollution de l'air se multiplient dans notre département, désormais aussi bien en hiver qu'en été. Les impacts sur la santé humaine sont avérés : une exposition de quelques heures à quelques jours à un pic de pollution peut entraîner des irritations oculaires ou des voies respiratoires, des crises d'asthme de même qu'une aggravation des troubles cardio-vasculaires ou respiratoires. Ces situations peuvent aussi avoir des effets très négatifs sur les personnes vulnérables, notamment les femmes enceintes, les nouveau-nés et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiovasculaires. Face à ce constat, le Préfet du Var renforce le dispositif d'urgence en cas d'épisode de pollution de l'air dans le département du Var, et plus particulièrement dans le bassin de vie de Toulon, en activant le levier de la circulation différenciée qui permet d'interdire l'accès aux véhicules les plus polluants à une zone préalablement définie.

Quel périmètre ?

A compter du 1^{er} juin 2023, la circulation différenciée est instaurée dans l'aire toulonnaise, sur **un périmètre concernant 6 communes** : La Garde, Ollioules, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon et La Valette-du-Var. **Seuls les véhicules légers équipés de vignette Crit'Air de classe verte (électrique ou hydrogène) et de classe 1, 2 et 3 seront autorisés à circuler dans cette zone.**

A noter : Les axes routiers délimitant le périmètre ainsi que le transit via les autoroutes A50, A57 et A570 ne sont pas concernés. Ces axes restent accessibles à tout véhicule (légers ou poids-lourds), avec ou sans vignette Crit'Air.

Attention ! Se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette est passible d'une amende de 68 € à 135 €.

Quelles modalités de mise en œuvre ?

La circulation différenciée pourra être déclenchée à partir du 3^{ème} jour de la procédure d'alerte pollution, pour une entrée en vigueur à partir du 4^{ème} jour. Elle sera mise en œuvre entre 6h et 20h sur l'ensemble du réseau routier situé à l'intérieur et bordant le pé-

rimètre, à l'exception des axes mentionnés ci-dessus. Elle sera levée le dernier jour de l'épisode de pollution, matérialisé par le dernier communiqué d'activation journalier informant de l'absence de dépassement du seuil pour le lendemain.

Quelles dérogations ?

La circulation différenciée ne s'applique pas :

- ✓ aux véhicules assurant des missions d'intérêt général (sécurité, secours, santé, gestion de voirie, de réseaux, etc.),
- ✓ aux véhicules en covoiturage (transportant au moins 3 personnes) ou de transport routier de personnes,
- ✓ aux véhicules agricoles et aux véhicules transportant des denrées ou produits périssables,
- ✓ aux véhicules utilisés dans le cadre d'événements ou de manifestations de voie publique de type festif, économique ou culturel faisant l'objet d'une autorisation d'utilisation du domaine public,
- ✓ aux véhicules embarquant sur un ferry (ou débarquant), au départ (ou à l'arrivée) du port de commerce de Toulon-La Seyne Brégaillon (sur présentation du titre de transport portant mention de l'immatriculation du véhicule).

Attention !

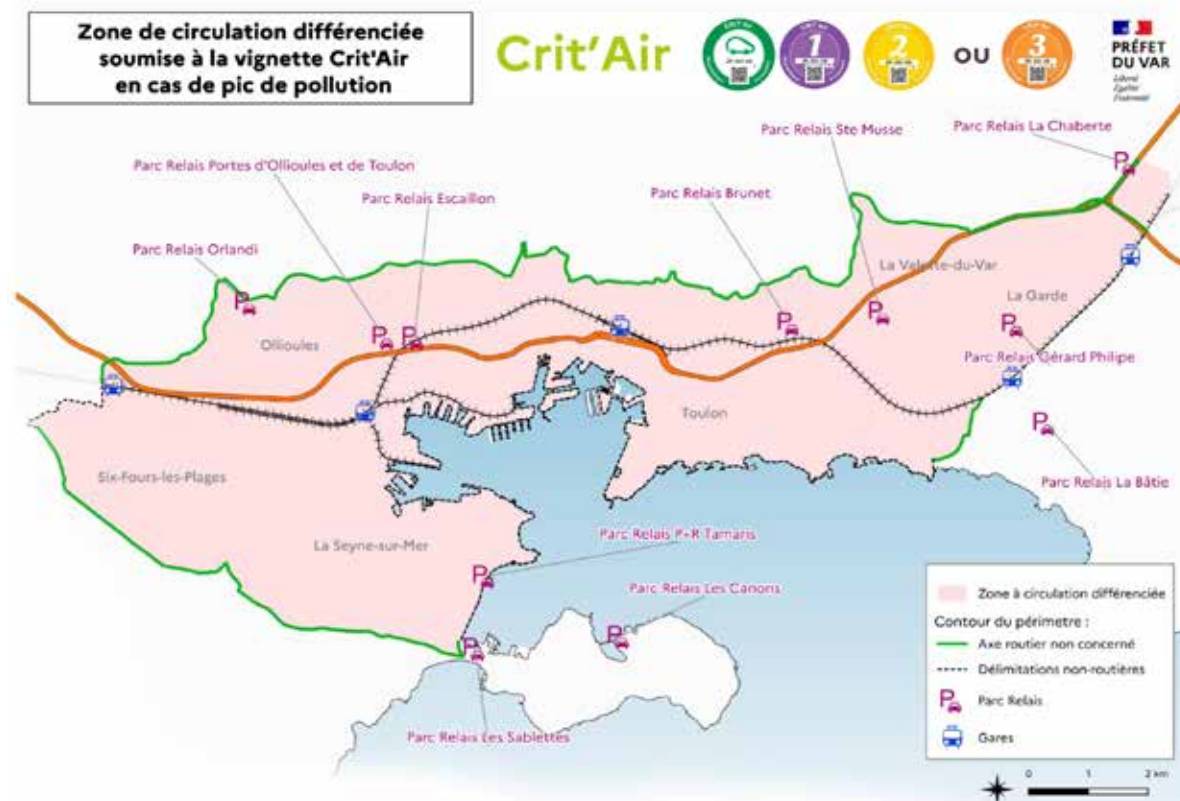
L'apposition de la vignette Crit'Air reste obligatoire même pour les véhicules et les usagers qui bénéficient de dérogations aux restrictions liées à la circulation différenciée.

La vignette Crit'Air

La vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote. Son montant est de 3,70 €, envoi postal inclus, et elle est valable dans toute la France, aussi longtemps qu'elle est lisible.

Plusieurs moyens sont à votre disposition pour la commander :

✓ **Sur le site internet officiel www.certificat-air.gouv.fr**, avec paiement sécurisé par carte bancaire. Un récépissé est immédiatement adressé par mail. Celui-ci fait foi en cas de contrôle.



Attention aux autres sites internet qui proposent la fourniture de la vignette moyennant une rémunération supplémentaire !

✓ **Par courrier**,
en téléchargeant le formulaire de demande sur le site www.certificat-air.gouv.fr, avec paiement par chèque à envoyer à : Service de délivrance des Certificats Qualité de l'Air BP 50637 – 59506 Douai Cedex.

IMPORTANT :
Commandez votre vignette dès à présent ! N'attendez pas le 1^{er} juin ou le déclenchement d'un épisode de pollution pour équiper votre ou vos véhicule(s)

INFOS UTILES

✓ Pour savoir si un épisode de pollution est en cours : www.var.gouv.fr et sur le site de l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air www.atmosud.org
✓ Sur le dispositif d'alerte : www.paca.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « Qualité de l'air »
✓ Sur les recommandations sanitaires et comportementales : www.ars.sante.fr (site de l'Agence Régionale de Santé)



ETAT D'ALERTE SÉCHERESSE

Mise en place de mesures de restrictions d'usage de l'eau



La situation pluviométrique et hydrologique dans le département est d'ores et déjà très préoccupante. Par arrêté du 17 février 2023, le Préfet a donc placé une grande partie des communes du Var, parmi lesquelles la Ville de La Crau, en état d'alerte sécheresse. Ceci est bien évidemment tout à fait inhabituel à cette période de l'année. Voici les principales mesures de restrictions qui s'appliquent :

Les interdictions

Arrosage

Interdiction d'arrosage entre 9h et 19h des pelouses, espaces verts, massifs floraux, arbres et arbustes, jardins potagers et jardins d'agrément, stades et espaces sportifs.

Lavage

Lavage des véhicules interdit (automobiles, bateaux et engins nautiques), à l'exception des stations professionnelles économes en eau (sauf pour les organismes liés à la sécurité).
Lavage des voiries, terrasses et façades interdit sauf pour les professionnels avec lavage sous pression.

Jeux d'eau

A l'exception de ceux à eau recyclée, les jeux d'eau sont interdits, sauf raison liée à la santé publique.

Piscines et Spas

Remplissage des piscines et spas privés interdit. Pour les piscines accueillant du public, le remplissage est soumis à autorisation du Maire.

Fontaines

Les fontaines fonctionnant sans recyclage de l'eau doivent être fermées. Cette mesure peut également être aménagée pour des raisons de santé publique.



Les recommandations citoyennes

L'eau est un bien précieux qu'il convient de préserver. Chacun d'entre nous peut agir par des gestes simples afin d'éviter le gaspillage de cette ressource essentielle dont nous pourrions malheureusement manquer cet été :

✓ **En surveillant sa consommation d'eau à usage domestique :**

- ne pas laisser couler l'eau inutilement,
- installer des équipements économes en eau,
- utiliser des appareils de lavage à plein,
- limiter les arrosages des jardins, en favorisant les arrosages nocturnes, les systèmes de récupération d'eau de pluie et les techniques économes telles que le goutte-à-goutte.

✓ **En participant, par des signalements, à la lutte contre les fuites sur les réseaux d'eau potable ou d'eaux brutes** (réseaux, poteaux incendie et bornes de remplissage des cuves, fontaines, etc.).

À NOTER

Les restrictions relatives aux usages de l'eau sont malheureusement susceptibles de s'aggraver dans les prochaines semaines, en fonction de l'état de sécheresse de notre département. Vous pouvez retrouver toutes les mesures et toutes les infos sur le site de la Préfecture : www.var.gouv.fr



Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

Ouvert du lundi au samedi,
de 9h à 18h30 non-stop

Prise de rendez-vous possible
sur planity.com

2 Boulevard de la République
Tel : 09.53.69.65.47

Site internet : www.cellesinstitut.fr

Facebook : Institut C Elles

Instagram : [c.elles.institut](https://www.instagram.com/c.elles.institut)



INSTITUT DE BEAUTÉ

C ELLES

Précédemment installées à Hyères, Célya et Caroline vous accueillent depuis le mois de février en centre-ville de La Crau, dans leur institut de beauté « C Elles ». Les deux crauloises disposent de spécialisations très complémentaires et vous proposent ainsi une vaste gamme de soins et de prestations, uniquement sur rendez-vous.

Célya intervient ainsi plus particulièrement en matière d'onglerie mains et pieds, de maquillage permanent (sourcils, bouche, tâches de rousseur), de soins du visage (anti-âge, microneedling, pour cicatrices et acné). Elle est également spécialisée en technique non invasive de détatouage, et est en cours de formation certifiante afin d'ajouter une nouvelle corde à son arc, à savoir le spray tanning qui est une technique d'application d'autobronzant naturel par pulvérisation.

Caroline est quant à elle à votre disposition pour les extensions et rehaussements de cils, épilation à la cire ou à la lumière pulsée ainsi que pour les soins de visage de type peelings ou soins « pureté ».

Précisons enfin que Célya et Caroline utilisent exclusivement des produits naturels, non testés sur les animaux, disposant d'une traçabilité et aux normes françaises et européennes.

GIUGIU BABY



Après une première carrière de responsable de commerce dans le prêt-à-porter de luxe, Françoise se lance dans une nouvelle aventure, avec cette boutique dédiée aux enfants de 0 à 12 ans, qui a ouvert ses portes en centre-ville de La Crau à la fin du mois de décembre 2022. Elle vous propose une collection de vêtements pour filles, garçons et bébés à la fois originale et à prix très accessibles, dont elle a recherché et choisi elle-même chacun des modèles proposés. Des vêtements de marque sont également disponibles en seconde main pour le moment (il s'agit de vêtements de qualité n'ayant pas ou très peu servi), étant précisé que des lignes neuves de marque sont attendues dans les prochains mois.

Françoise a par ailleurs sélectionné une large gamme d'accessoires pour bébés ainsi que de nombreuses idées cadeau : coffrets de naissance, draps, sorties de bain ou encore différents produits « faits mains » (sacs à langer, couvertures, chaussons, attaches pour sucettes, boîtes à mouchoirs, etc.), et en coton bio (langes, protège-carnets, serviettes, etc.). Notons enfin que différents articles de puériculture viendront prochainement élargir l'offre de la boutique.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 13h et de 15h à 19h

& le dimanche de 10h à 13h, du mois d'avril à la fin de l'été (fermé le lundi)

1 Rue de la Liberté

Tel : 06.22.89.17.49

Facebook : BABY

AUDREYMAKE-UPARTIST



Réception uniquement sur rendez-vous
(par téléphone ou via le site internet ci-dessous)
La Coloc, 6 Impasse des Palmiers
Tel : 06.98.55.80.57
Site internet : www.audreymake-upartist.com
Facebook [audreymake-upartist](https://www.facebook.com/audreymake-upartist)
Instagram : [audreymakeupartist](https://www.instagram.com/audreymakeupartist)

Audrey exerce en tant que maquilleuse depuis 20 ans. Elle a notamment travaillé pour une célèbre marque de maquillage professionnel, puis a créé sa propre entreprise il y a une dizaine d'années. Après avoir exercé ses talents à Nice, Paris, Aix-en-Provence et Hyères, elle a posé ses valises à La Coloc, à La Crau. Dans cet espace dédié à la mode, à la beauté et au bien-être, elle vous propose ses services d'application de maquillage pour toute occasion, de maquillage artistique (dans le cadre de soirées à thème, déguisées, Halloween, etc.), et de maquillage semi-permanent. Elle se déplace aussi à domicile pour tous vos événements, notamment pour les mariages. Soulignons qu'Audrey utilise exclusivement des produits naturels et bio, issus d'un laboratoire local puisqu'implanté à Hyères.

Notre professionnelle organise par ailleurs des cours de maquillage individuels et collectifs. Son objectif est de transmettre à chaque participante les techniques d'application permettant de se valoriser tout en étant adaptées à leur type de peau. Des sessions réservées aux ados sont également prévues, afin de leur apprendre les bases essentielles.

Enfin, pour une prise en charge totale de votre beauté et de votre bien-être, Audrey réalise en complément des soins spécifiques du visage tels que soins anti-âge, microneedling, Bb glow ou plasmalift, et participe aux séances de relooking mises en place au sein de La Coloc.

LES S BARBER

Ce nouveau salon pour hommes a ouvert ses portes le 7 février dernier à l'Espace Charlotte. Messieurs, l'équipe du S Barber est à votre disposition, sans rendez-vous, pour toute prestation de coiffure (coupe y compris enfants et ados, coloration, décoloration, mèches et patines), mais aussi pour la coupe et l'entretien de votre barbe.

L'établissement vous propose également des soins du visage (vapeur, gommage, masque, serviette chaude, crème hydratante...) ainsi que la vente de produits de qualité professionnelle, tels que cire, gel coiffant, après-rasage, huile pour barbe, soin du visage, etc.

Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 19h non-stop
Accueil sans rendez-vous
49 Espace Charlotte (parking du supermarché Lidl)
Tel : 06.27.75.45.36
Facebook : [Les S Barber](https://www.facebook.com/les_s_barber)
Instagram : [les_s_barber](https://www.instagram.com/les_s_barber)





Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



ECOLE JULES AUDIBERT

Des cartes pour les «mamies» crauroises

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) de l'école maternelle Jules AUDIBERT ont renouvelé leur initiative de faire réaliser par les jeunes élèves de jolies cartes à l'occasion de la Fête des Grands-Mères. L'activité était proposée durant le temps méridien. Peinture, dessin, découpage, collage..., les enfants se sont véritablement appliqués pour confectionner plus de 170 cartes personnalisées et bien sûr signées ! Ces cartes ont ensuite été distribuées aux « mamies » de la maison de retraite « Bon Accueil » et à celles qui bénéficient de services à la personne sur la commune. Toutes ont été très touchées par cette délicate attention. Une belle façon d'occuper les jeunes élèves, en leur permettant de développer leur sens créatif tout en leur apprenant le sens du partage, de la solidarité et de la bienveillance.



CYCLE DE CONFÉRENCES

«Eduquer en conscience»

Eduquer un enfant, l'aider à bien grandir, à s'épanouir et à trouver sa place dans notre société est un grand challenge. La fatigue, le rythme et les contraintes du quotidien aidant, les parents se sentent parfois démunis face à l'ampleur de la tâche.

La Ville de La Crau, en partenariat avec l'association crauroise L'Ecole des Talents et de l'Art de Vivre, vous propose, dès le 6 mai prochain, un cycle de conférences « Eduquer en conscience : devenir des parents sereins avec des enfants épanouis ». Des conférences gratuites sont ainsi programmées chaque mois sur un thème en relation avec le soutien à la parentalité. Elles mêleront aspects théoriques et échanges libres et spontanés, l'objectif étant d'aider les parents à mieux découvrir leurs forces et leurs leviers d'actions afin de trouver des réponses à leurs interrogations. Soulignons que les parents intéressés auront la possibilité de transmettre préalablement leurs questions par mail à l'adresse elevetoi@gmail.com. Celles-ci seront ensuite abordées de manière tout à fait anonyme. Enfin, à l'issue de chaque conférence, une vidéo récapitulative sera disponible sur la chaîne YouTube de l'association.

LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Les conférences se dérouleront de 10h30 à 12h, à la Salle Coulomb (située Place Félix Reynaud, au-dessus du Foyer des Anciens)

✓ Samedi 6 mai 2023

« Au cœur des émotions de l'enfant : mieux les comprendre pour mieux les accompagner »

✓ Samedi 17 juin 2023

« La parentalité bienveillante : utopie ou réalité ? »

✓ Samedi 8 juillet 2023

« Burn out parental, charge mentale : comment l'éviter, comment s'en sortir ? »

Dates à confirmer :

✓ **Septembre 2023** - « Parent zen : apprendre le lâcher-prise »

✓ **Octobre 2023** - « Enfants hypersensibles, mal dans leur peau, victimes de harcèlement, en échec scolaire : comment les aider à retrouver confiance en eux et à gagner en estime de soi ? »

✓ **Novembre 2023** - « Au secours, il ne m'écoute jamais ! Comment faire coopérer son enfant ? »

✓ **Décembre 2023** - « Suis-je un bon parent ? Apprendre à se faire confiance »

L'ÉCOLE DES TALENTS ET DE L'ART DE VIVRE

Créée en 2018, cette association est installée depuis peu à La Crau. Karen MATHIEU, sa fondatrice est éducatrice de formation et coach de vie certifiée. A travers son association, elle vous propose un espace d'apprentissage pour les enfants, les jeunes et les adultes qui cherchent à vivre sereinement.

Vous pouvez avoir un aperçu de ses actions à travers ses différents réseaux :

✓ Facebook & YouTube : Ecole des talents et de l'art de vivre

✓ Instagram : elevetoi83

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Dernière ligne droite !

Il est rappelé que les dossiers d'inscription à l'école maternelle ou élémentaire (pour les nouveaux arrivants ou premières années de maternelle), doivent être déposés en Mairie **avant le 30 avril 2023**.

Le dossier doit être téléchargé sur le site www.villedelacrau.fr (rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse ». Il doit être retourné en Mairie par courrier (Boulevard de la République 83260 La Crau) ou être directement déposé dans la boîte aux lettres murale de l'Hôtel de Ville.

Concernant les enfants passant de la grande section de maternelle au CP, les familles seront destinataires d'un mail les informant de la procédure d'inscription, à partir du mois d'avril.

S'agissant enfin de la restauration scolaire, les inscriptions devront être effectuées via le Portail Famille. Les familles seront avisées par un mail leur mentionnant l'ouverture des inscriptions.

Pour + d'infos :

Service Education
04.94.01.56.80 (poste 204)
04.89.29.51.66
restauration.scolaire@villedelacrau.fr

CARNAVAL DANS LES ECOLES

Retour en images



Ecole Louis Palazy



Ecole Jean Aicard



Ecole Jean Giono



Ecole Marie Mauron

EDUCATION

Les infos du



MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 5^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 3 mai au mercredi 5 juillet 2023

Réservations : du mardi 21 au vendredi 31 mars 2023

Confirmations : du mardi 4 au vendredi 7 avril via l'accueil du JIS et jusqu'au dimanche 9 avril via l'espace famille

VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 17 au vendredi 29 avril 2023

Réservations : du mardi 21 au vendredi 31 mars 2023

Confirmations : du mardi 4 janvier au vendredi 7 avril via l'accueil du JIS et jusqu'au dimanche 9 avril via l'espace famille

Pour effectuer vos réservations, vous pouvez :

- Utiliser l'espace famille accessible depuis notre site internet
 - Utiliser les formulaires d'inscriptions téléchargeables depuis notre site internet
 - Venir à l'accueil du JIS
- Site internet : www.jis-lacrau.com

VACANCES ÉTÉ 2023

NOUVEAU

**Fonctionnement du centre de loisirs
Du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre
INSCRIPTION A LA JOURNÉE**

	Enfants scolarisés 3 à 10 ans	Jeunes 11 / 17 ans
* Modalités de réservation	A la journée	A l'activité selon programme
	Du 2 au 23 mai (Capacité d'accueil limitée) Ces vacances étant plébiscitées et pour satisfaire le plus grand nombre de familles, UNE ATTESTATION EMPLOYEUR devra être remise au JIS. Elle indiquera obligatoirement les dates des congés d'été des parents + nom et prénom de l'enfant / des enfants.	Du 30 mai au 16 juin
	Passées ces dates les enfants / les jeunes seront placés en liste d'attente	
Confirmation et Paiement	Du 6 au 16 juin	Du 27 au 30 juin
	Passées ces dates les réservations seront annulées	
Pour les familles non-adhérentes (année 2022/2023) Le dossier d'inscription complet et l'adhésion au JIS sont obligatoires (A retirer au JIS ou téléchargeable sur le site internet www.jis-lacrau.com) Dossier à retourner impérativement à l'accueil du JIS Avant le 17 avril pour les 3/10 ans Avant le 12 mai pour les 11/17 ans		

* Pour effectuer vos réservations, vous pouvez :

- Utiliser l'espace famille accessible depuis notre site internet
- Utiliser les formulaires d'inscriptions téléchargeables depuis notre site internet
- Venir à l'accueil du JIS

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	9,50€

Accrobranche ECOPARK AVENTURES La Castille

Adulte 13 ans et +	20,50€
Junior 7 à 12 ans	16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1m10.....	11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans	5,00€

Réservation obligatoire :

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet : www.ecopark-adventures.com

LE JIS RECRUTE

Pour l'été - ALSH 3/17 ans

- animateurs BPJEPS, BAFD, BAFA, autres diplômes dans l'animation ou équivalent
- animateurs BAFD, BAFA (option handicap) ou équivalent
- AESH confirmés(es)
- animateurs diplômés « surveillant de baignade »

Déposez votre CV et lettre de motivation en y indiquant vos disponibilités à l'accueil du JIS :

« Espace Pluriel »

Bd de la République 83260 La Crau

Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

LOTO DU JIS

JEUDI 20 AVRIL 2023

**ESPACE CULTUREL
JEAN-PAUL MAURRIC**

Ouverture des portes à 18h

Les bénéficiaires aideront au financement de séjours ainsi que de certaines activités sur les périodes de vacances

SÉJOUR D'ÉTÉ EN JUILLET

L'Italie pour les + de 13 ans

(en partenariat avec les comités de jumelage de La Crau et de Rosà)

Le Verdon pour les 11 ans et +

Renseignements au JIS à partir de fin avril

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON :

Mise en place de permanences au Foyer des Anciens



La maladie de Parkinson est une maladie neuro-dégénérative qui touche plus de 200 000 personnes en France. Reconnue d'utilité publique, l'association France Parkinson a pour principales missions de :

- ✓ Soutenir et assister les malades et leurs proches,
- ✓ Informer et former sur la maladie, les traitements et les différentes aides,
- ✓ Financer, encourager et faciliter la recherche,
- ✓ Sensibiliser l'opinion et interpeller les médias,
- ✓ Mobiliser les pouvoirs publics.

L'action de l'association est relayée localement par 77 comités départementaux qui œuvrent au plus près des malades, afin de les accompagner au mieux et surtout de lutter contre l'isolement. Myriam DELSARTE et Fabienne COCHET sont respectivement déléguée et déléguée adjointe du Comité du Var France Parkinson. Avec leur équipe de bénévoles, elles proposent un large programme d'actions comprenant notamment :

- ✓ Des réunions thématiques mensuelles ouvertes à tous, adhérents et non adhérents, permettant d'obtenir des informations diverses (administratives, juridiques, scientifiques...) et d'échanger en toute convivialité. Ces réunions se déroulent le lundi, de 14h30 à 16h30, à Toulon (Salle Bortolaso – 89 Rue Jean-Philippe RAMEAU) ;
- ✓ Une ligne d'écoute dédiée aux malades et aux aidants, le 07.64.76.28.85, animée par une ancienne

psychologue, elle-même atteinte par la maladie ;

- ✓ Différentes activités à pratiquer en groupe : art thérapie, randonnée, tai-chi-chuan et même tango argentin ;
- ✓ Une formation spécifique pour les aidants étalée sur 6 séances (1 séance par mois, le samedi de 9h à 11h30).

Depuis le début de l'année 2023, avec le soutien du Centre Communal d'Action Sociale de La Crau, le Comité du Var a également mis en place une permanence au Foyer des Anciens, situé Place Félix Reynaud. A cette occasion, un aidant et un aidé sont systématiquement présents afin de répondre à toutes vos interrogations et vous apporter toutes les informations utiles sur la maladie, les possibilités d'aides et d'accompagnement. Ce moment de rencontre et d'échange est ouvert à tous, sans rendez-vous préalable.

Notez bien le planning des prochaines permanences prévues cette année :

- ✓ Mercredi 10 mai, de 10h à 12h
- ✓ Mercredi 13 septembre, de 10h à 12h
- ✓ Mercredi 8 novembre, de 10h à 12h

Pour + d'infos :

N'hésitez pas à contacter Myriam DELSARTE ou Fabienne COCHET du Comité du Var France Parkinson au 07.64.76.29.18 ou à l'adresse mail : comite83@franceparkinson.fr

VIE ASSOCIATIVE



Paule MISTRE
Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale



Camille DISDIER
Conseiller Municipal délégué
au Jumelage

UN NOUVEAU BUREAU POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage a pour principale vocation de gérer les échanges entre la Ville de La Crau et ses villes jumelles de Villeneuve située dans le Canton de Vaud en Suisse, et de Rosà située dans la Province de Vénétie en Italie. A la suite du départ de Daniel DUVAL qui exerçait jusqu'alors les fonctions de Président, le Comité a élu Henri PROVENCE à ce poste. Celui-ci sera entouré de :

- ✓ Célestin GUIGONNET et Christian LEONE, Vice-Présidents,
- ✓ Gisèle GUIOL, Secrétaire et Josiane AUNON, Secrétaire Adjointe,
- ✓ André REBOULEAU, Trésorier et Claude GUTIERREZ, Trésorière Adjointe.

Ce nouveau bureau s'attelle d'ores et déjà avec énergie à organiser les prochaines rencontres prévues avec nos amis suisses et italiens, à savoir notamment le déplacement, du 22 au 26 avril, des jeunes de l'USCC qui vont participer à un tournoi de foot à Rosà, et bien sûr l'accueil à La Crau d'une importante délégation officielle de Villeneuve, dans le cadre de la célébration du 35^{ème} anniversaire du jumelage du 18 au 21 mai prochains. Nous reviendrons plus amplement sur ces échanges dans notre prochain numéro.

Camille DISDIER et Henri PROVENCE (à sa gauche) entourés des membres du nouveau bureau





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguee aux activités et vie
associative sportives

STAGE DE HANDBALL

L'USC Handball organise un stage durant les vacances de Pâques. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, des catégories U9, U11 et U13, licenciés ou non-licenciés.

- ✓ **Dates :** du lundi 17 au mercredi 19 avril 2023
- ✓ **Horaires :** de 9h à 17h
- ✓ **Lieu :** Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif :** 65 € (1 tee-shirt et goûter offert)

Inscriptions : Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase de l'Estagnol. Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.



CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 1

Dimanche 2 avril USCC – Sainte Maxime
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 23 avril USCC – Monaco 2
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 7 mai USCC – Endoume
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h



US CRAUROISE HANDBALL

Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 1^{er} avril US Crauroise HB – USAM Nîmes Gard
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Samedi 15 avril US Crauroise HB – Billère HB Pau Pyrénées
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h



RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU

Equipe Masculine Nationale

Dimanche 2 avril RCHCC – Rennes Etudiants Club
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

Dimanche 9 avril RCHCC – US Dax Rugby
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

Dimanche 30 avril RCHCC – Stade Niçois
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h



KICKBOXING

GALA DE BOXE TRT16

Le club Sport Contact organise la 16^{ème} édition de son Gala de Boxe TRT (Trophée Rémi TELANI), le **samedi 8 avril 2023** à l'Espace Culturel Maurric, à partir de 19h.

Ce sera notamment l'occasion de voir boxer des combattants du club craurois et d'assister à des démonstrations des enfants et ados.

Par ailleurs, 10 combats sont au programme de la soirée, dans les catégories juniors, classe B, classe A en Kick-Boxing et K1 Rules, avec des boxeurs de la Région PACA.

Diverses animations sont également prévues parmi lesquelles des chorégraphies et démonstrations de l'école de danse crauroise « Studio Attitude ».

Tarif : 10 €



TENNIS

TOURNOI OPEN DE TENNIS

Le club « Tennis La Crau » (TLC) organise un tournoi homologué, **du vendredi 21 avril au lundi 8 mai 2023**, au Complexe Sportif Louis PALAZY. Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis (FFT), à partir de 11 ans, femmes et hommes, dans la limite de classement de 4/6. Diverses récompenses sont mises en jeu, que ce soit en numéraire ou en lots.

Le public peut assister aux matchs à partir de 17h en semaine, et toute la journée durant les week-ends et jours fériés, avec la possibilité de profiter de la buvette et du snack sur place. De plus, le club organise aussi quelques moments conviviaux autour de bons repas, les week-ends du 30 avril, 1^{er} mai et 7, 8 mai 2023 (infos disponibles sur la page Facebook du club).

Rappelons enfin que le club « Tennis La Crau » propose des cours à partir de 3 ans et sans limite d'âge, dispensés par deux éducateurs de tennis diplômés d'Etat et un animateur sportif. Les adhérents et licenciés, au nombre de 225 cette année, peuvent également accéder librement aux 4 terrains du Complexe Sportif Louis PALAZY. En ce qui concerne les compétitions, le club dispose de 8 équipes adultes dames et messieurs, ainsi que de 4 équipes jeunes qui participent aux différents championnats, du niveau départemental au niveau régional.

Infos :
04.94.57.86.60
Facebook : Tennis La Crau



DANSE

RENCONTRES INTERNATIONALES DE DANSE DE LA CRAU

Dimanche 7 mai

Espace Culturel Maurric à partir de 9h

Jean-Marc CONTRERAS professeur de l'école de danse crauroise Studio Attitude organise en partenariat avec la Ville de La Crau, la 6^{ème} édition de ces Rencontres Internationales de Danse.

Pour rappel, ces rencontres sont ouvertes aux écoles de danse, aux danseurs amateurs ainsi qu'aux candidats libres, dans les catégories Enfants (8-10 ans), Jeunes Ados (11-13 ans), Ados (14-16 ans) et Jeunes Adultes/Adultes (17 ans et plus). Les chorégraphies peuvent être proposées en solo, duo ou groupe dans les styles classique et néo-classique, modern'jazz et contemporain, hip hop et danses urbaines. Soulignons également la possibilité de concourir dans la catégorie Danse Inclusive, associant les personnes valides et les personnes à mobilité différente.

Le jury sera composé de professionnels reconnus : Angelo MONACO, Chorégraphe italien et Professeur de modern'jazz, Jess BOURGEOIS, Danseur professionnel et Professeur de modern'jazz à Nice et à Cannes, Erick MARGOUET, Directeur du Ballet de l'Opéra de Toulon, Didier BARBE, Chorégraphe et Professeur de contemporain à Montpellier.



Infos :
ridc.lacrau@gmail.com
06.13.70.75.75

SORTIR



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle

EXPOSITION PHOTO LES ORCHIDÉES SAUVAGES DU VAR

Du 11 au 20 avril 2023

**Office de Tourisme
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES sont passionnés d'orchidées sauvages, fleurs emblématiques dont de nombreuses espèces et hybrides sont recensés dans notre département. Tous deux sont membres administrateurs de la Société Française d'Orchidophilie (SFO) de la Région PACA et également membres de la Fédération France Orchidées. Ils vous proposent une exposition photo des plus beaux spécimens qu'ils ont pu découvrir au fil des années, sur notre territoire varois. Ils seront par ailleurs présents sur place, les mercredis 12 et 19 avril, pour partager leur expertise et répondre à vos questions.

RANDO DÉCOUVERTE SUR LES ORCHIDÉES SAUVAGES

Dans le prolongement de l'exposition photo, Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES proposent d'aller observer les orchidées sauvages directement dans leur milieu naturel, le **samedi 29 avril**, à travers un circuit qui vous emmènera sur plusieurs sites entre Hyères et Pierrefeu.

Inscriptions : uniquement le mercredis 12 et 19 avril, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h, à l'Office de Tourisme (places limitées) - Rando journée gratuite, pique-nique à prévoir.



SOIRÉE DANSANTE MICHEL BERGER

Samedi 15 avril 2023

Espace Culturel Maurric - 19h30

Le Comité Officiel des Fêtes de La Crau vous invite à replonger, le temps d'une soirée, dans l'univers de Michel BERGER.

Au programme : Repas Tartiflette et spectacle « Michel BERGER Story » qui vous fera revivre les titres intemporels de cet immense auteur, compositeur et interprète : La groupie du pianiste, Ella elle l'a, Il jouait du piano debout, Diego, Les uns contre les autres, Résiste...

Deux artistes prestigieux seront notamment sur scène lors de cette soirée hommage : Richard GROULX, la voix originale du « Blues du Businessman » et interprète du personnage Zéro Janvier dans Starmania, et Philippe PERATHONER qui a été pianiste de Michel BERGER, France GALL, Maurane, Charles AZNAVOUR et Johnny HALLYDAY.



Tarif :
25 € par personne
(Pensez à apporter vos couverts !)

Réservations :
Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 5, vendredi 7 et mercredi 12 avril 2023, de 15h à 17h

Infos : 07.69.34.83.96

FÊTE DE PÂQUES

Sur le thème «Alice au Pays des Merveilles»

Dimanche 16 avril 2023

Domaine Le Songe de Don Bosco (La Navarre) de 10h à 17h

Le domaine Le Songe de Don Bosco vous propose une véritable aventure au Pays des Merveilles ! Vous pourrez partir à la chasse aux œufs dans les vignes en compagnie d'Alice, rencontrer la reine de Cœur ou encore le Chapelier Fou, résoudre des énigmes cachées et gagner des sachets de chocolats (réservation conseillée) !

Vous pourrez également participer à de nombreux jeux et ateliers en famille : jeux en bois, atelier écriture pour petits et grands, atelier cake design, atelier repotage de pieds de vigne...

Un espace restauration vous permettra de déjeuner sur place (planches de charcuterie & fromages, burgers, tartinades, broche d'agneau de Sisteron façon Kebab) et des gourmandises seront proposées tout au long de la journée (pâtisseries artisanales locales, barbe à papa, crêpes, bonbons...). Enfin, les épicuriens pourront profiter de la visite commentée du chai et d'une dégustation (avec modération) du dernier millésime du domaine.

Infos & réservations : 04.94.66.04.08
www.lesongededonbosco.com



RDV DE LA RÉNOVATION

Samedi 29 avril 2023

Espace Culturel Maurric de 9h à 17h

Inauguration officielle à 11h30



Vous avez des projets de rénovation énergétique en maison, en appartement ou en entreprise ? Des problèmes d'isolation ? Vous souhaitez alléger vos factures d'énergie ? Le RDV de la Rénovation, organisé en partenariat avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Chambre des Métiers du Var, vous permettra de rencontrer une trentaine d'entreprises locales certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et spécialisées dans des domaines tels que l'isolation, les menuiseries, les systèmes de chauffage, d'eau chaude, de ventilation ou de confort d'été, etc.

Deux ateliers seront également proposés à 10h30 et à 15h, afin de vous présenter le dispositif de rénovation et d'amélioration de l'habitat « Bien chez Soi », ainsi que les aides financières nationales et locales pour les particuliers et les chefs d'entreprises ayant un local de moins de 1 000 m².

Entrée libre
(possibilité de préinscription via le lien <https://cutt.ly/Y85B5kN>)



SALON DES ARMES ANCIENNES ET MILITARIA

Dimanche 23 avril 2023

Espace Culturel Maurric de 8h à 17h

L'association crauroise BFURBLUM Événementiel organise la 7^{ème} édition de ce salon. De nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires seront présents. Collectionneurs et amateurs pourront retrouver des pièces variées et de toutes époques.

A noter également la présence de l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie (ACSPMG).

Buvette et restauration sur place. **Entrée : 5 €**
Infos : 07.67.90.22.09

TRAVAUX



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire
délégué aux bâtiments
communaux



Michel TRAVO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux de maintenance,
entretien et gardiennage des
parcs et des cimetières

POURSUITE DE LA RÉNOVATION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE CENTRAL

Le programme de réfection des allées du Cimetière Central se poursuit avec une nouvelle phase de travaux qui concerne plus particulièrement la zone comprenant les allées 1 et 2. Pour rappel, toutes les allées sont reprises par étapes, avec pose d'un enrobé ocre drainant et d'un chaînage pavé en bordure des caveaux, ce qui permet l'infiltration naturelle des eaux de pluie tout en stabilisant les sols.



OFFICE DE TOURISME

Les Services Techniques communaux ont procédé à des travaux de rénovation des peintures extérieures du bâtiment.



TRAVAUX DIVERS DANS LES ÉCOLES

De nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles de La Crau et de La Moutonne durant les vacances de Février :

Ecole maternelle Marie MAURON

Reprise de l'étanchéité de la cour et remplacement de la pelouse synthétique (photo ci-dessous).

Ecole maternelle Louis PALAZY

Peinture de la totalité du réfectoire et relamping d'une classe entière en pavés LED plus économes en énergie.

Ecole élémentaire Jules FERRY

Changement du système de chauffage (remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur moins énergivore), installation d'un brise-vue dans la cour de récréation et début des travaux de peinture dans la salle polyvalente.

Ecole élémentaire Jean AICARD

Installation d'un vidéo projecteur, relamping d'une classe en pavés LED et création d'un local poubelles.

Groupe scolaire Marcel PAGNOL

Changement également du système de chauffage avec l'installation d'une pompe à chaleur et travaux d'étanchéité d'une partie de la toiture.

Toujours dans un souci d'économie d'énergie, ajoutons qu'il a également été procédé au relamping de l'ensemble du Centre de Loisirs des Arquets, avec la pose d'environ 100 pavés LED.



AVENUE JEAN MONNET LA MOUTONNE

La deuxième tranche des travaux de requalification de l'Avenue Jean Monnet se poursuit. Le chantier, qui concerne la portion de voie située en direction de Carqueiranne / Le Pradet, progresse vers le Chemin de l'Estagnol et devrait s'achever à la fin du mois de mai.

Nous vous rappelons qu'un itinéraire conseillé a été mis en place, notamment via le Chemin de Terrimas et le Chemin de La Bouisse.



Les travaux d'aménagement paysager et d'embellissement de la première partie de l'Avenue Jean Monnet se terminent avec l'habillage en pierres sèches des jardinières et du rond-point situé à l'intersection de l'avenue avec l'allée des Cistes et la Rue de la Haute Durande.



AVENUE DE LA LIBÉRATION

Le planning initial du chantier de requalification de l'avenue de la Libération a dû faire l'objet de réajustements. En effet, à la suite d'une étude sur le réseau électrique, une nouvelle intervention d'ENEDIS s'est avérée nécessaire afin de procéder à des travaux de dilatation dudit réseau. De ce fait, la dernière phase de réfection de la voirie ne pourra être réalisée qu'ultérieurement.



CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Le maillage communal des points d'apport volontaire se poursuit. Trois nouveaux secteurs ont en effet récemment été équipés de conteneurs semi-enterrés pour ordures ménagères et tri sélectif, à savoir :

- ✓ Les Résidences du Château
- ✓ L'Avenue de la Libération
- ✓ L'Avenue des Faurys

Par ailleurs, la zone d'apport située sur le Parking du Collège du Fenouillet a fait l'objet de travaux d'embellissement, avec la création d'un muret habillé en pierres sèches.





Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement du Territoire



LES IDEES REÇUES SUR LA ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP)

Le projet de Zone Agricole Protégée (ZAP) a été présenté dans la revue municipale d'octobre 2022 (rubrique Agriculture). La procédure de création de la ZAP a été initiée par la Ville en 2017. L'objectif poursuivi est la protection durable des terres agricoles du territoire communal.

Il s'agit d'une procédure de création, dont les principales étapes ont également été présentées dans la revue d'octobre dernier. Cette procédure, bien qu'indépendante, est menée parallèlement à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour assurer la cohérence entre le futur périmètre de la ZAP et le futur zonage PLU.

Voici un article établi par la Chambre d'Agriculture du Var, permettant d'apporter un éclairage à certaines questions que les Craurois sont susceptibles de se poser.

Une ZAP bloque tous les projets, c'est une mise « sous cloche »

FAUX !

Dans l'imaginaire collectif, le terme « Protégé » peut suggérer une protection très restrictive et évoquer certains périmètres environnementaux protégés où les activités sont restreintes voire interdites. Ce n'est pas le cas !

La ZAP met en œuvre une protection renforcée des terres agricoles face à l'instabilité des documents d'urbanisme. Cette protection pérennise dans le temps, sur une durée beaucoup plus longue que celle du PLU, la destination agricole des parcelles situées à l'intérieur de son périmètre, pérennité indispensable aussi au maintien des exploitations agricoles. La vulnérabilité de certains espaces agricoles, face à la périurbanisation est par conséquent contrecarrée.

La ZAP est efficace pour lutter contre la spéculation foncière, qui consiste en une rétention volontaire de foncier à vocation agricole. Elle permet de faire baisser la pression foncière, les propriétaires ne spéculant plus sur un éventuel passage en zone à urbaniser.

Dans une ZAP, on ne peut pas construire

FAUX !

C'est le règlement en vigueur de la zone agricole (« A ») du PLU qui s'applique au sein d'un périmètre de ZAP (ou de la zone Naturelle du PLU si la ZAP inclut une partie de zone naturelle).

Ainsi, si le règlement de la zone « A » de votre commune autorise les constructions pour des bâtiments agricoles, les extensions et annexes pour les habitations déjà existantes (même pour des propriétaires non agriculteurs), elles seront, de fait, autorisées au sein de la ZAP.

Pour exemple, sur la Commune de La Roquebrussanne (1^{ère} ZAP approuvée en 2013 sur le département du Var), 7 permis de construire ont été accordés, au sein de la ZAP, entre 2013 et 2017 (source : bilan de la ZAP, 5 ans après son approbation).

On dévalue son bien dans une ZAP

FAUX !

Les parcelles incluses dans un périmètre de ZAP ne sont pas dévaluées. Un bilan des ZAP de la Provence Verte

(ZAP approuvées entre 2013 et 2018) fait état d'une stabilité des prix pratiqués pour la vente de terrains au sein des périmètres de ZAP, voire une hausse du prix du m² agricole concernant les terrains en appellations de qualité viticoles (AOP Côtes de Provence et Coteaux varois sur certaines communes).

C'est plutôt la conservation de l'état d'enrichissement d'un terrain qui induit une dévaluation de son prix, que ce terrain soit ou non au sein d'un périmètre de ZAP. En effet, un terrain enrichi sera moins bien estimé en cas de vente et intéressera moins d'acheteurs du fait des travaux à envisager afin de le remettre en état ou en culture.

La ZAP, c'est des contraintes supplémentaires dans le millefeuille administratif existant

FAUX !

La ZAP ne restreint en aucune façon les activités agricoles et n'implique pas de démarches administratives ni de contraintes supplémentaires pour les propriétaires ou les exploitants.

C'est le règlement en vigueur de la zone réglementaire du PLU qui s'applique au sein d'un périmètre de ZAP. La ZAP n'a pas de « règlement » propre, qui se rajouterait aux règlements déjà existants. Elle est, une fois approuvée, annexée au document d'urbanisme (PLU) en tant que servitude d'utilité publique.



La ZAP ne va rien apporter de plus, la zone A du PLU est suffisante

FAUX !

Dans les communes,

- ✓ se heurtant à des pressions foncières ou périurbaines,
- ✓ dont les terres agricoles font l'objet d'une rétention foncière de la part des propriétaires (spéculation foncière),
- ✓ souhaitant dynamiser et encourager l'agriculture, la zone A du PLU n'est pas suffisante...

En effet, la ZAP envoie un message fort :

- Aux propriétaires : votre terrain restera agricole pour de très nombreuses années (durée plus longue qu'une durée de PLU). Pourquoi ne pas l'exploiter, le faire exploiter ou bien le vendre ?
- Aux exploitants : vous pouvez vous projeter sans risque sur l'avenir et envisager des productions pérennes, le terrain que vous louez/que vous avez acheté restera agricole pour de très nombreuses années (durée plus longue qu'une durée de PLU).

La possibilité de modifier les zonages est également différente, rendue plus difficile pour une ZAP :

- ✓ Une zone Agricole du PLU peut être modifiée lors d'une procédure de révision de PLU.
- ✓ Un périmètre de ZAP ne sera modifié qu'après avis de la Chambre d'Agriculture, de la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) et de la Préfecture. Il faudra une autorisation du Préfet pour réduire ou modifier le périmètre de la ZAP par arrêté préfectoral.

Une ZAP va permettre de lutter contre la cabanisation

FAUX !

Une ZAP ne permet pas à elle seule d'empêcher la cabanisation ou le détournement d'usage des terrains agricoles. Ce sont les pouvoirs de police compétents qui permettent de sanctionner ce type d'agissements. Cependant, couplée à une animation foncière, la ZAP peut limiter les développements futurs de ce type.



Les vins Craurois à l'honneur !

De nombreux vins issus du terroir craurois ont été tout récemment récompensés par différentes médailles lors du célèbre Concours Général Agricole organisé, chaque année, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture. Ces distinctions sont une nouvelle fois la preuve de la qualité des vins locaux et représentent un véritable gage de reconnaissance de l'excellence du travail fourni par nos producteurs.

Voici le détail des cuvées récompensées :

Le Cellier de La Crau

Quatre médailles ont été obtenues au Concours Général Agricole 2023 par le Cellier de La Crau :

- ✓ Médaille d'Or pour le millésime 2022 dans la catégorie IGP Var Rouge,
- ✓ Médaille d'Argent pour la « Cuvée intemporelle » dans la catégorie Côtes de Provence AOC Rosé 2022,
- ✓ Médaille d'Argent pour la « Cuvée intemporelle » dans la catégorie Côtes de Provence AOC Blanc 2022,
- ✓ Médaille de Bronze pour la cuvée « Souleou », dans la catégorie IGP Var Rosé 2022

La Tulipe Noire

Le domaine s'est vu attribuer une médaille :

- ✓ Médaille d'Argent pour la cuvée « Château La Tulipe Noire » dans la catégorie Côtes de Provence AOC Blanc 2022

Domaine Les Mesclances

Le domaine a récolté deux médailles :

- ✓ Médaille d'Argent pour la cuvée « Saint Honorat » dans la catégorie Côtes de Provence AOC Rouge 2020
- ✓ Médaille d'Argent pour la cuvée « Faustine » dans la catégorie Côtes de Provence La Londe Rouge 2020

Domaine Le Songe de Don Bosco – Fondation La Navarre

Le domaine a obtenu deux médailles :

- ✓ Médaille d'Or pour la cuvée « Le Songe Blanc » dans la catégorie Côtes de Provence AOC Blanc 2022
- ✓ Médaille d'Argent pour la cuvée « L'Orphelin » dans la catégorie IGP Var Rouge 2022



Une voie douce cet été aux Salins

Un juste équilibre entre découverte et protection de la faune et de la flore : la voie douce de découverte, sur une piste naturelle d'1,6 km de linéaire, sera accessible dès cet été aux Salins des Pesquiers à Hyères. Objectif : permettre aux promeneurs à pied et en vélo de cheminer à l'intérieur de ce site naturel exceptionnel, et ainsi relier le rond-point de l'hippodrome et le village de La Capte.

Une rencontre sensible entre le public et la biodiversité sous observation pendant 1 an. Le site, propriété du Conservatoire du littoral, est géré par la Métropole TPM qui assure la Maîtrise d'ouvrage de l'opération. Le projet, inscrit dans l'Opération Grand Site est **financé à hauteur de 880 000 euros HT par TPM** et ses partenaires que sont l'Etat à hauteur de **20 000 euros** et la Région SUD pour **200 000 euros**.



Les rendez-vous de la biodiversité

La Métropole propose toute l'année une **programmation « biodiversissante » et gratuite**, autour du vivant et des écosystèmes de notre territoire. Balades, randonnées subaquatiques, conférences, fête de la nature, rendez-vous en ligne, concert, ... Le programme jusqu'en septembre et sur plusieurs sites naturels de TPM, est en ligne !

A noter la randonnée subaquatique à l'anse Magaud à La Garde le 8 juillet.

Programmation et réservation :

<https://www.calameo.com/read/0035347830b43c9b43e4f>



Bientôt 200 nouveaux logements universitaires sur TPM

La future résidence étudiante **Dumont D'Urville** verra le jour dès la rentrée 2024 à Toulon. Un projet partenarial mené par le Crous Nice Toulon et financé en partie par TPM à hauteur de 800 000 euros, dans le cadre de sa politique en faveur de l'enseignement supérieur.

18 500 : c'est le nombre d'étudiants à la dernière rentrée universitaire sur notre Métropole et ils n'ont jamais été aussi nombreux. L'amélioration des conditions d'accueil des étudiants, dont le développement de logements étudiants gérés par le CROUS, fait partie des missions prioritaires de TPM qui, depuis 20 ans, accompagne les établissements dans leur développement.

Objectif : proposer une **offre d'enseignement diversifiée et de qualité autour d'une identité forte**, en s'appuyant sur les atouts du territoire et des filières d'excellence que sont notamment la Défense, les nouvelles technologies, la cyber sécurité, l'industrie culturelle et créative.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Lors des vœux du maire, nous avons remarqué la présence plus nombreuse que d'habitude de personnalités et « amis » de notre maire, et fait le lien avec l'élection cantonale, le poste de représentant du canton de La Crau étant devenu vacant. Bien vu ! Notre maire est candidat ! Quand vous lirez ces lignes, le 1^{er} tour aura déjà eu lieu. Un 2^{ème} tour sera-t-il nécessaire ?

Même si nous militons pour cela depuis 2001, ce n'est pas un large rassemblement des forces de Gauche et Ecologistes qui a été présenté au suffrage des électeurs. Nous le regrettons. Quel que soit leur choix (moins de 20% des électeurs se sont déplacés pour la cantonale de St Maximin), notre espoir d'un changement de politique dans l'assemblée départementale ne semble pas d'actualité.

Par ailleurs, nous écrivons cet article au lendemain de la grande journée d'action du 7 mars contre la réforme des retraites. Comme tous les Français, les Craurois sont concernés. Nous ne pouvons pas préjuger du sort final du bras de fer entre le camp du refus de cette réforme et les partisans du passage de 62 ans à 64 ans. Plus de 80% de nos concitoyens (d'après les sondages) y seraient opposés alors qu'une majorité de nos élus (députés et sénateurs) seraient prêts à la voter.

Quand une telle différence existe sur un sujet majeur entre le peuple et ses élus, notre avis est que le peuple doit être consulté, soit par de nouvelles élections législatives, soit par referendum. Cela nous paraît être la solution démocratique pour sortir de cette crise. A La Crau, notre maire pourrait soumettre une motion (pour ou contre cette réforme) au vote des élus. Les Craurois ont peut-être envie de savoir ce que pense leur conseil municipal de cette réforme. Chiche ?

Le projet de rénovation de la villa Les Tilleuls avance enfin, mais le coût initial devrait être très largement dépassé. Le « château » et son extension accueilleront une partie de nos associations, la salle des mariages... Après le choix (en cours) des architectes, des entreprises et du meilleur projet, les travaux pourront débuter. Pour une livraison en 2024 ou 2025 ?

Au moment où on nous demande de faire des économies d'énergie, l'allumage erratique de l'éclairage public du centre-ville interpelle. Une solution rapide s'impose.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue en avril :

MERCREDI 19 AVRIL 2023

De 15h à 19h30

au Club House du Complexe de l'Estagnol - La Moutonne

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

AVRIL / MAI 2023

ZONES	AVRIL	MAI
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Mercredi 3
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 4	Mardi 2
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 4
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 5
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Mercredi 12	Mercredi 10
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 11	Mardi 9
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 11
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 14	Vendredi 12
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 2 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Lundi 15
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 18	Mardi 16
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 20	Mercredi 24
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 19
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 22
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 25	Mardi 23
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 25
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 26

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

RETOUR EN IMAGES

FEVRIER / MARS 2023



Exposition de véhicules de prestige

CARNAVAL DE LA CRAU



Nuit de la Chouette



Concert Douchka & BHoney

AGENDA

AVRIL 2023



Samedi 1^{er}

Vide grenier de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Boulevard de la République
de 8h à 13h

Tarif : 12 € l'emplacement de 3m
(10 € pour les adhérents de l'association)

Inscriptions : les jeudi 23 et vendredi 24 mars, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à la Villa Renaude (entre La Poste et la Caisse d'Epargne) – Se munir de la copie de sa pièce d'identité

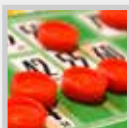
Infos : 06.58.90.56.18



Dimanche 2

2^{ème} tour de l'élection départementale partielle

Bureaux de vote - de 8h à 18h



Mardi 4

Loto de l'école Jean GIONO

Espace Culturel Maurric - 18h
(ouverture des portes à 17h45)

Nombreux lots à gagner : TV, hoverboard, soins spa, trottinette, bons d'achats et bien d'autres surprises !...

Buvette et petite restauration sur place

Les bénéfices de la soirée seront versés à la coopérative de l'école



Vendredi 7

Sortie du CCAS à l'Abbaye du Thoronet

Sortie demi-journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec visite guidée de l'abbaye

Tarif : 25 €

Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



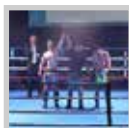
Vendredi 7

Concert de l'Ecole de Musique

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Entrée gratuite sur réservation au

04.94.66.05.87



Samedi 8

Gala de Boxe TRT16

(Trophée Rémi TELANI 16^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric – 19h

(combats à partir de 20h)

10 combats : juniors, classe B, classe A en Kick-Boxing et K1 Rules

Démonstrations des enfants du club

Chorégraphies et démonstrations du Studio Attitude

Buvette et restauration sur place

Tarif : 10 €



Du mardi 11 au jeudi 20

Exposition photo « Les orchidées sauvages du Var »

Office de Tourisme

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc

HEYMES vous feront partager leur pas-

sion pour ces fleurs emblématiques. Ils

seront présents à l'Office de Tourisme pour

répondre à vos questions les mercredis 12 et

19 avril (de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h).

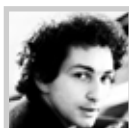


Vendredi 14

Concert de Printemps de la Lyre de La Crau

Espace Culturel Maurric – 20h30

Concert gratuit



Samedi 15

Soirée « Michel BERGER »

Espace Culturel Maurric – 19h30

Repas « Tartiflette » et spectacle « Michel BERGER Story » : de Starmania à Résiste,

revivez les plus grands titres écrits, composés et/ou chantés par cet incontournable artiste de la chanson française.

Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Attention !

Amener ses assiettes, verres et couverts

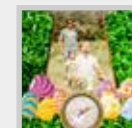
Tarif : 25 € par personne

Réservations :

Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 5, vendredi 7 et mercredi 12 avril 2023, de 15h à 17h

Infos :

07.69.34.83.96



Dimanche 16

Fête de Pâques sur le thème « Alice au Pays des Merveilles »

Domaine Le Songe de Don Bosco (La Navarre) - de 10h à 17h

De nombreuses activités seront proposées tout au long de cette journée festive : chasse aux œufs dans les vignes, grande chasse aux énigmes (réservation conseillée), atelier cake design, atelier d'écriture pour petits et grands, jeux en bois, rempotage pieds de vigne... Espace restauration et gourmandises sur place. Visite des caves du domaine et dégustation de vin

Infos & réservations :

04.94.66.04.08



Du mardi 18 au jeudi 20

Concours de boules fédéral « Prix des Assurances Axa / Gamberre »

Jeu provençal 2x2 choisis (catégorie vétérans)

Boulodromes du centre-ville

Début des parties, mardi 18 avril à 9h

Infos : Boule Fleurie Crauroise

06.44.99.84.17 / bfc83260@orange.fr



Mercredi 19

Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif

de l'Estagnol, La Moutonne

de 15h à 19h30



Jeudi 20

Loto du JIS

Espace Culturel Maurric - 18h

4 € le carton, 10 € les 3 cartons,

20 € les 7 cartons

Nombreux lots à gagner :

1 voyage au choix d'une valeur de 1000 €,

1 séjour au choix de 300 €, 1 télé grand écran,

places de cinéma, bons d'achats, paniers

garnis et divers lots offerts par les commerçants

craurois et les partenaires du JIS. Buvette et

sandwiches sur place. Les bénéficiaires aideront au

financement des activités du JIS



Du vendredi 21 avril au lundi 8 mai

Tournoi Open de Tennis

Complexe Sportif du Fenouillet

Ouvert aux licenciés classés jusqu'à 4/6

Infos : 04.94.57.86.60

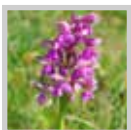


Dimanche 23 Salon des Armes Anciennes et Militaria (7^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric - de 8h à 17h
Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires de toutes époques
Présence de l'association CFPMG Histoire et Patrimoine de la Gendarmerie. Buvette et restauration sur place. Organisé par l'association BFURBLUM Événementiel

Entrée : 5 €

Infos : 07.67.90.22.09



Samedi 29 Randonnée découverte « Les orchidées sauvages du Var »

Départ de l'Office de Tourisme à 9h
Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES vous proposent, tout au long de la journée, un circuit sur plusieurs sites, de Hyères à Pierrefeu, pour admirer différentes variétés d'orchidées sauvages.

Nombre de places limité à 25.

Inscriptions : mercredis 12 et 19 avril (de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h), à l'Office de Tourisme

Infos : 04.94.66.14.48



Samedi 29 RDV de la Rénovation

Espace Culturel Maurric - de 9h à 17h

Inauguration officielle à 11h30.

Organisé en partenariat avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Chambre des Métiers du Var.

Pour vos projets de rénovation énergétique, venez à la rencontre de nombreuses entreprises locales RGE (Reconnues Garantées de l'Environnement) : isolation, menuiserie, chauffage, eau chaude, ventilation, confort d'été, etc. Deux ateliers seront proposés à 10h30 et à 15h afin de vous présenter le dispositif Bien Chez Soi et les aides financières nationales et locales en faveur des particuliers et des chefs d'entreprises ayant un local de moins de 1 000 m²

Entrée libre - Possibilité de préinscription via le lien : <https://cutt.ly/Y85B5kN>



Dimanche 30 Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville
Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin

À PRÉVOIR EN MAI 2023



Jeudi 4 Atelier « Initiation au Do In »

Foyer des Anciens - de 9h à 10h
Atelier proposé par le CCAS aux Seniors de 60 ans et plus. Séance gratuite pour 12 personnes permettant de découvrir cette technique japonaise d'automassage

Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Vendredi 5 Soirée caritative

Au profit des victimes du séisme en Turquie et en Syrie (Bénéfices de la soirée intégralement reversés à La Croix Rouge)

Espace Culturel Maurric - 20h30

Avec La Lyre de La Crau, le groupe « Latitude Rock », les danseuses crauloises Laurine, Axelle, Léa et Océane et Kristaa WILLIAMS et sa chorale Gospel (sous réserve). En partenariat avec l'association La Crau'ch Cœurs.

Buvette et petite restauration sur place

Entrée : 5 € minimum, gratuit pour les - de 12 ans



Samedi 6 Conférence « Eduquer en conscience »

Thème : Au coeur des émotions de l'enfant, mieux les comprendre pour mieux les accompagner

Salle Coulomb - de 10h30 à 12h

Conférence gratuite proposée en partenariat avec l'association crauloise l'Ecole des Talents et de l'Art de Vivre



Dimanche 7 6^{èmes} Rencontres Internationales de Danse de La Crau (RIDC)

Espace Culturel Maurric
à partir de 9h

Avec la participation de nombreuses écoles de danse et de candidats amateurs, catégories enfants à adultes, en danse classique et néo-classique, modern jazz et contemporain, hip hop, danses urbaines et danse inclusive. Organisé par Jean-Marc CONTRERAS de l'école de danse crauloise Studio Attitude

Buvette et petite restauration sur place

Infos : ridc.lacrau@gmail.com

ou 06.13.70.75.75



Dimanche 7 Vide grenier de l'association La Crau'ch Cœurs

Boulevard de la République
de 7h à 13h

Tarif : 10 € l'emplacement de 3 mètres pour les adhérents, 12 € pour les non adhérents

Inscriptions : Permanence à la Villa Renaude (à proximité de la Poste), les lundi 24 et jeudi 27 avril de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le vendredi 28 avril de 9h à 12h.

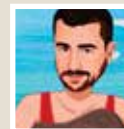
Infos : 06.03.32.68.13



Lundi 8 Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Rendez-vous à 11h
devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin



Samedi 13 Soirée « La Nuit du Rire »

Espace Culturel Maurric - 19h30

Repas « Lasagnes » et spectacle « Faut Rigoler » avec les humoristes Anthony JOUBERT, Bruno BONIFACE et Patrick COTTET-MOINE

Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Attention ! Amener ses assiettes, verres et couverts

Tarif : 25 € par personne

Réservations : Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 26 et vendredi 28 avril, et le mercredi 10 mai 2023, de 15h à 17h

Infos : 07.69.34.83.96



Dimanche 14 Foire aux Plants

Place Félix Reynaud - de 9h à 18h

Retrouvez de nombreux exposants pour ce grand rendez-vous printanier en centre-ville de La Crau : producteurs, pépiniéristes, horticulteurs, mais aussi artisans et créateurs...

Infos :

Service Culture et Événementiel
04.94.01.56.80

Naissances

Maggie CLERENCE
Mélina GHAMMOURI
Maëlie NORMAND
Cataleya GOMARD MESSEAU
Eva MARTINET
Jade RIGAL
Malo GENTILE AMIAUX
Ambre LIBERT
Simon BOURICHA DANOS
Romy HUMBERT
Clovis COQUET
Ezra DEVAUX GODFROY

Décès

Max EKSERDJIAN
Paul SCOTTO
Michel ROMERO
Georges ATTARD
Marguerite CHESNAIS veuve RUBAUD
Noëlle PANTIGNIE veuve TORRENS
Jacques DESORT
Michel GARZIANO
Jean GAUER
Irène WROBEL veuve DESORT
Jeannine STEPIEN épouse CRAVEA
Eliane BAUDET épouse DELARBE
Francine MOTTON veuve PABLO
Raymonde GERMONPREZ veuve DEBODE
Germaine SANNIER veuve LARGILLIER
Huguette WILLMAMN veuve COURTOIS
Eric BRILLEMANN
Marie PERCEBOIS épouse MOTTE
Micheline BRUNO veuve DUMAZERT



Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **mercredi 26 avril 2023** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

LES INFOS DES ASSOS :

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA GRIVE

La Grive informe ses sociétaires que son Assemblée Générale se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 18h, à la Salle Coulomb (au-dessus du Foyer des Anciens).
Infos : 06.87.99.29.40

ASSOCIATION LOISIRS VOYAGES

L'association organise une croisière en Méditerranée au départ de Toulon (8 jours / 7 nuits), du 2 au 9 octobre 2023.
Infos et inscriptions :
07.81.72.39.92 ou 07.69.32.89.52
le soir après 20h

ASSOCIATION ISIS ANIMATION CRAUROISE

L'association organise prochainement :
✓ Une sortie à Nice, le mardi 9 mai 2023, avec visite guidée de la Confiserie Florian (production de fruits confits), déjeuner au restaurant et temps libre en ville ;
✓ Un séjour à Santa Susanna en Espagne, du 4 au 9 juin 2023. Au programme : visites de Santa Susanna, Lloret de Mar, Blanes, Barcelonne, Tossa de Mar, Gerone et arrêt au Perthus.

Infos et inscriptions :

06.63.11.02.87
ou isis.animation.jeunes@gmail.com
www.isisanimation.fr
& Facebook :
Association ISIS Animation Crauroise

FRANCE PARKINSON VAR

Le Comité du Var France Parkinson tiendra une permanence le **mercredi 10 mai**, de 10h à 12h au Foyer des Anciens afin de répondre à toutes vos interrogations et vous apporter toutes les informations utiles sur la maladie, les possibilités d'aides et d'accompagnement. Ce moment de rencontre et d'échange est ouvert à tous, sans rendez-vous préalable.

Infos :

07.64.76.29.18
ou comite83@franceparkinson.fr

ACTION « DESTINATION RÉUSSITE »

La Maison De l'Etudiant et de l'Information Jeunesse (MDEIJ) de Toulon a mis en place une action « Destination Réussite » ouverte à tous les jeunes, dès le collège, qui s'interrogent sur leur orientation. Organisée sous la forme d'un atelier de découverte des métiers et des formations, cette action est proposée tous les mercredis, de 14h à 17h, jusqu'à la fin du mois de juin 2023, et est accessible sur inscription (nombre de places limité à 10 par session).

L'atelier consiste en un parcours en 4 étapes :

- 1 Un test d'orientation IJ Box proposé par le label « Information Jeunesse »,
- 2 L'utilisation d'un casque à réalité virtuelle « Métiers 360° »
- 3 La recherche des informations utiles sur les métiers et formations grâce aux classeurs Actuel-Cidj (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)
- 4 Le jeu des Métiers Porteurs du Centre Régional d'Information Jeunesse PACA

Inscriptions :

- ✓ par mail à l'adresse maisonetudiant@mairie-toulon.fr
- ✓ par message sur le compte Instagram @infosjeunestoulon



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE
CADRE DE VIE AVEC
**L'APPLICATION
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
L'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :

17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Suite de l'entretien avec William GILBERT qui nous parle de La Moutonne.

Au centre du hameau, la place Maréchal Foch, encore en terre battue, était le lieu de rencontre des Moutonnais. Le bar qui y donnait, toujours en activité aujourd'hui, attirait les habitants qui venaient y boire un coup ou faire une quadrette. Autre lieu de convivialité, le Cercle, occupait le rez-de-chaussée d'une maison située derrière la chapelle. Le soir et le week-end, les anciens venaient y faire une partie de pétanque, ou boire un verre de vin rouge.

Pas très loin de la place se trouvait le château. Grosse bâtisse située dans l'impasse appelée aujourd'hui chemin du Château. Datant des années 1700, il fut la propriété du seigneur MOUTON. Quand j'étais jeune, il possédait encore son allure initiale, mais, vendu et découpé entre plusieurs propriétaires, son apparence a tellement changé qu'on ne peut pas imaginer quel était le bâtiment d'origine, dont seule la porte d'entrée a été conservée.

La chapelle, actuellement en restauration, date de 1876. Elle fut construite par les habitants de La Moutonne sur un terrain donné par les familles ARDOUVIN et AUGIAS. Une des raisons à l'origine de cette construction était de permettre aux Moutonnais d'assister à la messe de minuit, messe qui n'y a jamais été donnée faute de curé. Jusque dans les années 30, les habitants du hameau ont donc continué à se rendre à Hyères le soir de Noël, à pied, faute d'autre moyen de transport (d'ailleurs peu d'automobiles circulaient alors, et mon père, qui travaillait à l'Arsenal de Toulon dans l'après-guerre, effectuait les allers-retours à bicyclette). Donc, pour aller à la messe de minuit, le trajet prenait environ trois quart d'heure en coupant à travers champs. Il faut dire que, pour certains, c'était moins par piété que l'occasion d'une sortie. La chapelle de La moutonne accueillit néanmoins un curé qui célébra les messes du dimanche matin. On l'avait surnommé « PIGNA » car il était originaire de la ville de Pigna, en Italie.

Un peu à l'écart, sous le hameau, l'école primaire accueillait les élèves à partir du Cours Préparatoire. Deux classes y étaient abritées, une qui rassemblait les niveaux CP, CE1 et CE2, l'autre les CM1, CM2, et certificats d'études. L'école ne possédait pas de cantine mais la cantinière, Madame PAGES, réchauffait les repas que les élèves amenaient, et cuisinait un « repas complet » une fois par semaine. Il n'y avait pas de crèche ou d'école maternelle. Les jeunes mamans qui travaillaient dans les cultures emmenaient leur bébé dans un couffin qu'elles déplaçaient au fur et à mesure de l'évolution du travail.

Je suis né dans la maison de famille, ainsi que mes quatre frères et sœurs, comme cela se faisait à l'époque. Jusque dans les années 50, les mamans n'allaient pas accoucher à la clinique, c'était une sage-femme habitant à La Crau, Madame ROCCA, qui se déplaçait en vélo pour l'occasion. Elle s'installait chez la future maman qui la nourrissait et la logeait jusqu'à l'arrivée du bébé, parfois sur un simple matelas posé au sol, faute de mieux. Je me souviens qu'elle était venue pour l'accouchement de mon frère Jack, qui s'est déroulé presque en même temps que celui de Francis DALMASSO, et d'Amire PARENT. Madame ROCCA était restée trois jours dans le hameau pour s'occuper des futures mamans, allant de l'une à l'autre, habitant un soir

chez l'une, le suivant chez l'autre, jusqu'à l'arrivée du dernier bébé.

Il n'y avait pas de médecin dans le hameau, et lorsque c'était nécessaire, nous appelions le docteur MICHEL qui venait de Carqueiranne à motocyclette. Il faut dire qu'en général, nous nous sentions plus proches de Carqueiranne que de La Crau. Les anciens, eux, avaient l'habitude d'appeler le docteur GASPERINI, bien connu et réputé à La Crau. A ceux qui n'avaient pas l'argent pour régler la consultation, non seulement il ne réclamait rien, mais leur laissait la pièce.



Le hameau de La Moutonne, il y a bien longtemps, est photographié à partir de la colline qui le domine côté sud. Au premier plan, des champs de vignes descendent au hameau. Le chemin qui traverse les champs à partir de la gauche de l'image est devenu une route, le Chemin de la Tourisse. Ce chemin arrive jusqu'au hameau prolongé par une rue qui forme un espace entre les maisons planté de quelques arbres, aujourd'hui avenue Edouard Aiguier. A la droite de la rue, trois maisons se succèdent, précédant la chapelle dont l'arrière est reconnaissable à sa fenêtre caractéristique, étroite et très haute. Après le hameau, on voit la butte de la Giavi dont le sommet porte une rangée d'arbres. Elle était couverte de cultures, remplacées depuis quelques décennies par des lotissements.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

du 3 au 7 avril

Lundi

- Salade de pommes de terre
*Salade mexicaine **
- Daube provençale **VF**
- Carottes locales persillées
- Tomme blanche / Edam *
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade verte
*Chou blanc vinaigrette **
- Filet de hoki à l'aïoli
- Pommes de terre vapeur
- Yaourt brassé aux fruits **BIO**
*Fromage blanc et crème de marron **

Mercredi (JIS)

- Tartine de la montagne à la dinde **CHEF**
- Salade verte
- Saint-Paulin
- Riz au lait

Jeudi

- Duo endives iceberg caramel pain d'épices
*Salade radis emmental **
- Penne semi complètes sauce bolognaise **BIO VF**
- Rondelé nature / Pavé 1/2 sel *
- Comptée de pommes façon crumble
*Poire au caramel **

Vendredi Menu végétarien

- Pizza au fromage
*Friand au fromage **
- Oeufs brouillés **BIO**
- Petits pois
- Emmental / Croûte noire *
- Corbeille de fruits **BIO**

du 10 au 14 avril

Lundi

Férié

Mardi

- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Gouda / Mimolette *
- Corbeille de fruits **BIO**

Mercredi (JIS)

- Taboulé libanais **BIO**
- Filet de colin pané et citron
- Chou-fleur béchamel **BIO**
- Banane chocolat

Jeudi

Repas de Pâques

- Salade mélangée radis emmental
*Salade verte et oeuf dur **
- Navarin d'agneau **VF**
- Jardinière de légumes
- Bleu / Cotentin *
- Gâteau intense au chocolat **CHEF**
- Chocolats de Pâques Matyas

Vendredi

- Assiette de crudités
*Carottes râpées **
- Filet de lieu sauce crème citron
- Riz créole et courgettes **BIO**
- Assortiment de fromages et laitages
- Corbeille de fruits

du 17 au 21 avril

Vacances (JIS)

Lundi

- Macaroni à la carbonara **VF**
- Munster
- Corbeille de fruits

Mardi

- Carottes râpées
- Rôti de boeuf **VF**
- Pommes boulangères
- Yaourt vanille **BIO**

Mercredi Menu végétarien

- Omelette **BIO**
- Ratatouille
- Gouda
- Moelleux au chocolat

Jeudi

- Salade de la savane
- Poulet yassa **VF**
- Riz créole
- Fromage blanc crème de marrons

Vendredi

- Torti à l'emmental
- Pavé de colin au basilic
- Haricots verts
- Corbeille de fruits

du 24 au 28 avril

Vacances (JIS)

Lundi

- Salade brie raisins
- Saucisse de volaille aux herbes **VF**
- Purée de pommes de terre
- Comptée pommes spéculos

Mardi

- Endives à la mimolette
- Lasagnes **VF**
- Yaourt aromatisé

Mercredi Menu végétarien

- Céleri local rémoulade et oeuf dur
- Couscous végétarien
- Flan pâtissier

Jeudi

- Blanquette de veau **VF**
- Carottes Vichy / Pépinettes *
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Pizza au fromage
- Filet de colin meunière et citron
- Courgettes sautées
- Corbeille de fruits

- BIO** Produit Bio 
- LR** Label Rouge 
- VF** Viande / Volaille Origine France  
- CHEF** Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux